

Pour diffusion immédiate – le 9 novembre 2018

Travail sécuritaire NB frappe encore fort avec une augmentation énorme de 72 %

Dieppe, N.-B. – Travail sécuritaire NB a annoncé hier le nouveau taux de cotisation pour 2019 et, pour la troisième année consécutive, les Néo-Brunswickois verront leur taux augmenter - cette fois, de 72 %. Le programme d'indemnisation des accidents du travail est censé être un système équilibré et équitable pour les employeurs et les employés, mais ce n'est évidemment pas le cas au Nouveau-Brunswick.

« Cette augmentation coûtera des millions de dollars à l'industrie du camionnage, chaque entreprise de camionnage sera durement touchée », a déclaré Jean-Marc Picard, Directeur exécutif de l'Association du camionnage des provinces de l'Atlantique. « C'est ridicule et cela dure assez longtemps, le nouveau gouvernement doit intervenir et apporter des modifications législatives, car le saignement ne cessera pas. C'est une blague et personne ne veut prendre de décisions difficiles. L'Association de camionnage des provinces de l'Atlantique a informé le gouvernement il y a trois ans de ce qu'il fallait faire pour que ce système soit plus équilibré et rien n'a été fait. Maintenant, regardez-nous... une autre augmentation tarifaire massive. »

L'industrie du camionnage est l'un des plus gros employeurs du Nouveau-Brunswick et doit faire face à une pénurie de chauffeurs. Cette augmentation des tarifs est un autre obstacle qui n'aidera pas notre industrie à attirer des chauffeurs à notre province. Les entreprises peuvent à peine rester à flot, par conséquent, cette augmentation entraînera une hausse spectaculaire du coût des marchandises.

L'industrie du camionnage a créé plus d'emplois que toute autre industrie au cours des dernières années, mais elle ne peut continuer à soutenir ces augmentations et à continuer de croître en tant qu'industrie.

« La plupart des entreprises de camionnage ont des terminaux dans d'autres provinces et des actifs mobiliers, ce qui leur permet de se déplacer, notamment en matière d'emploi. Certains m'ont déjà dit qu'ils le feraient immédiatement », a déclaré Picard.

-30-

Contact média :

Jean-Marc Picard

Directeur exécutif | Association du camionnage des provinces de l'Atlantique

jmpicard@apta.ca | 506-855-2782 | 506-875-2854

**Notre vision : Être la voix fiable et efficace de l'industrie du transport routier
tout en supportant ses membres.**

105 rue Englehart, Suite 800, Dieppe NB E1A 8K2

Téléphone 1.506.855.2782 ou 866.866.1679 Télécopieur 1.506.853.7424

Courriel: apta@apta.ca Site web: www.apta.ca